

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal de Marnhagues et Latour du 5 décembre 2023 à 20h30

Etaient présents : Mesdames ANTOINE Nicole, JALADE Anne-Marie, MAITRE Laurence et RIVIERE Michèle

Messieurs THIBAUT LAURENT Jérôme, SOBIE Bernard.

Représenté : Monsieur CONNES Alain par ANTOINE Nicole

Absents excusés : Madame PARODI Carole, Monsieur DURAND Fernand

- 1) Présentation sommaire par la Communauté de Communes Larzac et Vallées du nouveau système de récolte des ordures ménagères projeté pour 2024. Des réunions publiques seront mise en place ultérieurement pour informer les usagers.
- 2) Laurence MAITRE est désignée comme secrétaire de séance.
- 3) Le PV du 6 septembre 2023 est approuvé à l'unanimité.
- 4) Délibération sur l'adoption de la nomenclature financière et comptable M57 qui sera obligatoire à compter du 1er janvier 2024 pour toutes les collectivités locales et EPCI en remplacement de la nomenclature M14. Adopté à l'unanimité.
- 5) Délibération portant sur le passage à la nomenclature M57 : modalités de gestion des amortissements. Adopté à l'unanimité.
- 6) Décision modificative DM002 BPM14 au budget de l'exercice 2022. Approuvé à l'unanimité.
- 7) Suite à la nouvelle charte du PNRGC, sont désignés comme représentants au syndicat mixte : Madame ANTOINE Nicole (déléguée) et Monsieur DURAND Fernand (suppléant). Approuvé à l'unanimité.
- 8) Délibération portant sur le choix d'un référent déontologue pour les élus locaux.
La loi imposant un référent déontologue pour les élus locaux, Madame DESCROZAILLES Sylvia est nommée à ce titre. Approuvé à l'unanimité.
- 9) Délibération portant sur la demande de financement à la région et au département pour la toiture des hourds de la Citadelle. Adopté à l'unanimité.
- 10) Convention d'investissement entre la commune et l'AACL pour l'aménagement informatique des espaces coworking et Tiers lieux. Approuvé à l'unanimité.
- 11) Délibération autorisant la mise en vente des coupes de bois dans les forêts relevant de régime forestier de la collectivité de Marnhagues et Latour par l'ONF. Approuvé à l'unanimité.
- 12) Informations diverses

- Monsieur SOBIE Bernard est nommé référent Bois auprès de l'Union Régionale des Collectivités Forestières d'Occitanie.
- Le repas communal de début d'année sera le 14 janvier 2024.
- Le chemin de randonnée de Marnhagues est inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.
- Le prêt sur le budget principal de la commune est terminé, la dernière échéance étant en septembre 2023.
- Le droit de préemption urbain sur la maison de Madame LANDRIAU Brigitte n'a pas été exercé.
- Un nouveau chiffrage va être réalisé pour l'extension du réseau d'assainissement pour le chemin de Rose.
- Le château de Latour et l'église de Marnhagues viennent d'être inscrits aux Monuments Historiques.
- Une concession au cimetière de Latour a été accordée à Madame DESPLAS Marthe.
- Signature de l'acte de cession de la boulangerie entre Monsieur ROMERA Thierry et Madame JUTTET Lien.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.